

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite

Mémoire déposé par Micheline Grenier et Ghislain Gagné

Propriétaires fonciers

Saint-Séverin , Beauce

Novembre 2015

323 **P** **NP** **DM21**

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

Notre position

Le projet du parc éolien Mont Sainte-Marguerite nous interpelle en tant que propriétaires d'une terre à Saint-Séverin de Beauce sur laquelle serait implantée l'éolienne #46. Nous possédons, outre cette terre, une autre propriété située à un kilomètre de distance. Nous y avons un chalet que nous occupons plusieurs semaines par année.

Ces dernières années, nous avons été approchés par trois compagnies qui projetaient l'implantation d'éoliennes sur le territoire c'est donc dire que l'environnement physique est propice à un tel développement.

Bien sûr, nous sommes préoccupés des impacts environnementaux d'un tel projet mais comme nous avons lu, consulté et nous sommes documentés sur le sujet, il nous apparaît évident que nous devons appuyer les promoteurs.

Nos arguments

Bien évidemment, les considérations concernant les retombées financières du projet sont les plus importantes.

Il y a d'abord celles qui nous concernent personnellement et ensuite, celles qui concernent la collectivité.

Nous projetons nous établir définitivement à Saint-Séverin. Le village est petit et pittoresque. Notre résidence secondaire se situe tout près du Domaine à l'Héritage, lieu touristique d'intérêt, très fréquenté pendant la belle saison. Malgré l'achalandage et les inconvénients que cela peut nous occasionner, il est certain que nous sommes heureux que Saint-Séverin soit reconnu et visité car tout ce qui peut favoriser ce milieu nous importe.

Dans le même ordre d'idées, nous croyons que le projet d'implantation d'éoliennes viendrait "ajouter de l'eau au moulin". La municipalité pourra bénéficier de redevances qui supporteront les projets de maintien et de développement. À notre niveau, il en sera de même pour l'amélioration, la rénovation et la conversion de notre résidence secondaire en résidence permanente. Comme vous le voyez, nous ne craignons pas pour notre qualité de vie.

Environnement et qualité de vie

Comme nous le mentionnions d'entrée de jeu, nous nous sommes documentés sur les enjeux environnementaux et humains . Nous avons assisté à la première partie de l'audience publique. Nous avons entendu les préoccupations des gens qui sont intervenus. Nous y avons aussi reconnu des préoccupations qui ne servaient pas nécessairement l'intérêt de la collectivité mais qui servaient des causes souvent bien personnelles. Nous respectons leur point de vue, bien que nous ne les partageons pas.

Nous ne sommes pas inquiets pour notre qualité de vie. Nous savons que le bruit ne nous dérangera pas. Nous croyons également que les promoteurs s'efforceront de réduire au maximum les effets néfastes possibles, s'il y a lieu. Nous avons consulté les sites WEB concernant d'autres projets qu'ils ont implantés et cela nous a rassuré.

Nous pensons que la beauté du paysage ne sera pas entravée par l'implantation d'éoliennes. Le Québec a appris à vivre avec les pylônes hydroélectriques qui sont, à notre avis, beaucoup moins esthétiques que ne le sont les éoliennes.

Conclusion

Vous avez pu lire, ici, notre position par rapport au projet éolien du Mont Sainte-Marguerite. Vous aurez compris à quel point nous sommes favorables au projet qui viendra aider notre milieu à continuer de rayonner dans la région et au Québec.

Nous restons disponibles pour aider les promoteurs dans leur recherche du mieux-faire. Nous souhaitons être des collaborateurs au projet.

Nous souhaitons que les gens concernés des municipalités concernées, qui se sont montrés favorables, soient entendus et respectés.

Nous souhaitons que le projet soit autorisé.